

# Le projet éolien des Vastres

## Le financement participatif



Je participe à la transition énergétique de mon territoire et je bénéficie de retombées économiques avantageuses !

### A QUOI ÇA SERT ?

- Investir dans la transition énergétique et dans votre projet de territoire.
- Donner aux citoyens la possibilité de co-financer le développement du projet.
- Permettre aux habitants d'avoir un retour direct lié au projet éolien.

### COMMENT Y PARTICIPER ?

- Un investissement minimal de 50€ par personne.
- Un retour sur investissement sur 2 ans, avec un taux d'intérêt de 6% par an. Le taux d'intérêt est dégressif et corrélé à la distance à la commune d'implantation des éoliennes.
- Même si le projet ne voit pas le jour, le remboursement avec intérêt sera mis en place par les développeurs.

### QUI POURRA Y PARTICIPER ?

Une participation ouverte en 3 temps,  
par ordre de priorité :

- 1 Les habitants des Vastres et des communes limitrophes
- 2 Le département de la Haute-Loire
- 3 La région Auvergne-Rhône-Alpes

### QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE ?

- 1 En avril 2022, se connecter à la page Internet dédiée sur le site de Lendosphère. Le cadre réglementaire du financement participatif impose, en effet, que toutes les démarches soient effectuées en ligne, via un compte personnel et sécurisé.
- 2 Se créer un compte
- 3 Investir sur le projet éolien des Vastres
- 4 Suivre vos investissements

Les représentants de Lendosphère tiendront des permanences pour en expliquer le fonctionnement et aider aux démarches.



DÉCOUVREZ LA PAGE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF  
DU PROJET DES VASTRES  
[WWW.LENOSPHERE.COM/VASTRES](http://WWW.LENOSPHERE.COM/VASTRES)



# Le projet éolien des Vastres

## Présentation de l'audit énergétique



## L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

- C'EST**
- Encourager et rendre durables les économies d'énergies des riverains du parc éolien.
  - Un accompagnement des développeurs pour la mise en place de l'audit, avec des conseillers.
  - La mise en relation avec des entreprises locales et certifiées pour la réalisation des travaux.

### LA MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE

#### ETAPE 1

Recensement des intéressés

#### ETAPE 2

Rendez-vous avec les experts dans les maisons concernées

#### ETAPE 3

Réalisation de l'audit énergétique sur place

#### ETAPE 4

Remise du diagnostic

#### ETAPE 5

Proposition d'aides pour la mise en oeuvre

#### ETAPE 6

Mise en relation avec des entreprises de sous-traitance

### L'EXEMPLE DE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE RÉALISÉ À QUILLY



**Commune :** Quilly

**Nombre d'éoliennes :** 3 éoliennes de 3 MW

Afin de soutenir la sobriété énergétique des maisons, une démarche d'accompagnement à la rénovation de celles-ci a eu lieu pendant 18 mois en 2021. Cet accompagnement a permis à certains riverains voisins du futur parc éolien de Quilly de bénéficier d'une aide pour la mise en œuvre d'une rénovation énergétique de leur maison.

**600** foyers éligibles pour l'audit énergétique

**65** entretiens individuels réalisés

**50** audits réalisés ou en cours de réalisation, dont 20 réorientés vers des systèmes d'aides déjà existants

**9** rénovations énergétiques de maisons réalisées ou en cours de réalisation

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ? INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE À CÔTÉ DE CETTE AFFICHE.**

# Le projet éolien des Vastres

## Les retombées pour le territoire



Dans le cadre d'un projet éolien, les communes bénéficient de différentes retombées :

- 1**

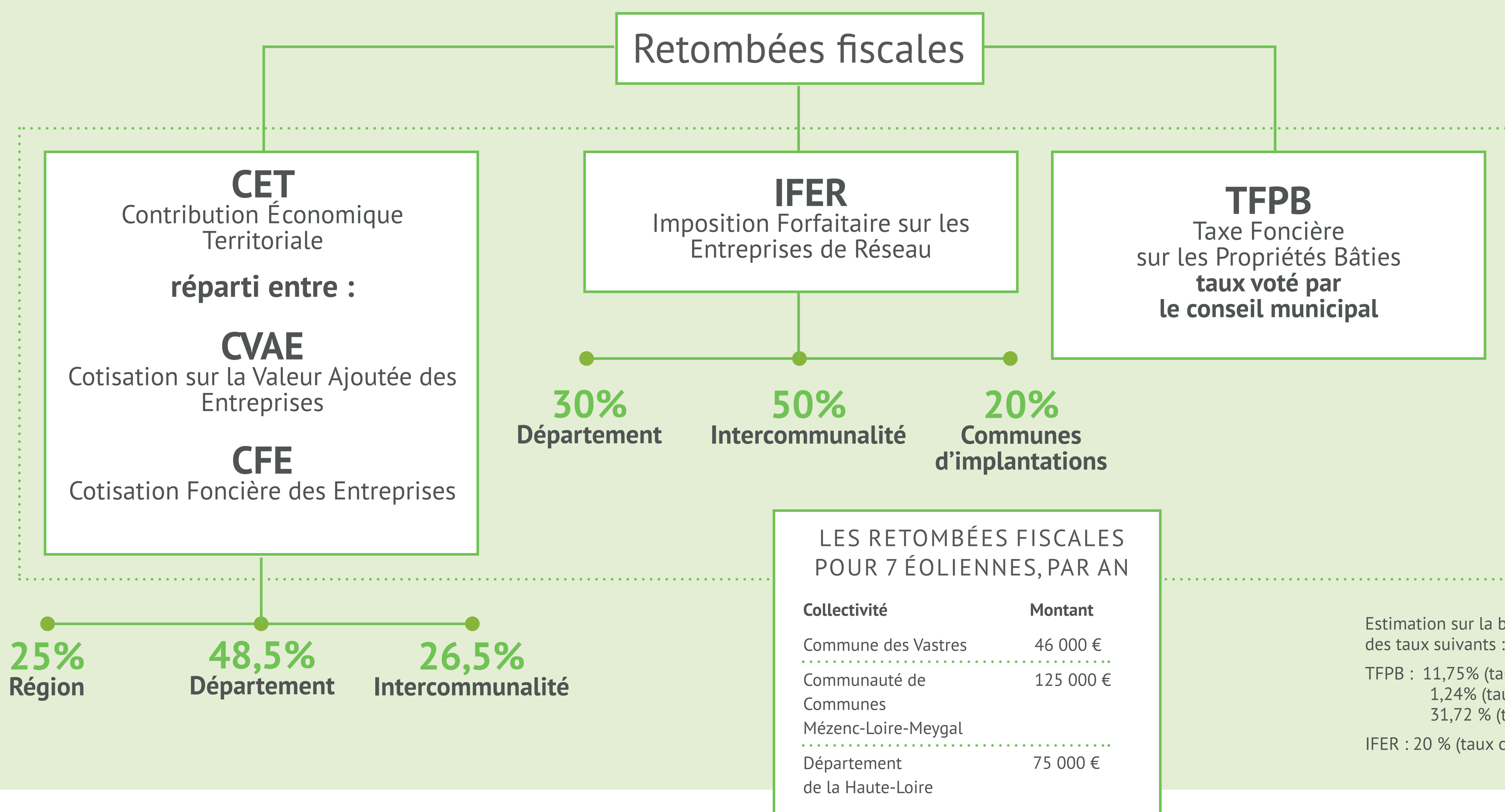
**Des loyers pour l'implantation** des éoliennes sur les terrains communaux (l'implantation est en effet privilégiée sur des terrains communaux pour maximiser les retombées économiques dans les caisses de la commune).
- 2**

**Des loyers pour l'utilisation temporaire de la voirie**, notamment pour la phase chantier et lors des opérations de maintenances.
- 3**

**Des mesures compensatoires.** Elles font partie du dispositif réglementaire ERC (Eviter, Réduire et Compenser) et sont définies par les bureaux d'étude. Elles visent à limiter les impacts du projet sur le territoire selon la Loi de la Protection de la Nature.
- 4**

**Des mesures d'accompagnement.** Elles complètent le dispositif ERC, visent à proposer et accompagner des projets locaux et sont définies en concertation avec les acteurs locaux
- 5**

**Des retombées fiscales pour la commune** conformément à la réglementation



# Le projet éolien des Vastres

## La co-construction des thématiques clés du projet



### DES GROUPES DE TRAVAIL... **POUR QUOI FAIRE ?**

Dans le cadre de la démarche de concertation voulue par les développeurs du projet des Vastres, 2 premiers groupes de travail ont été organisés en décembre 2021 et en mars 2022 sur des thématiques spécifiques afin d'y travailler avec les habitants intéressés. De nouveaux groupes de travail seront organisés dans les prochains mois pour avancer et poursuivre les réflexions.

#### 1<sup>ER</sup> GROUPE DE TRAVAIL

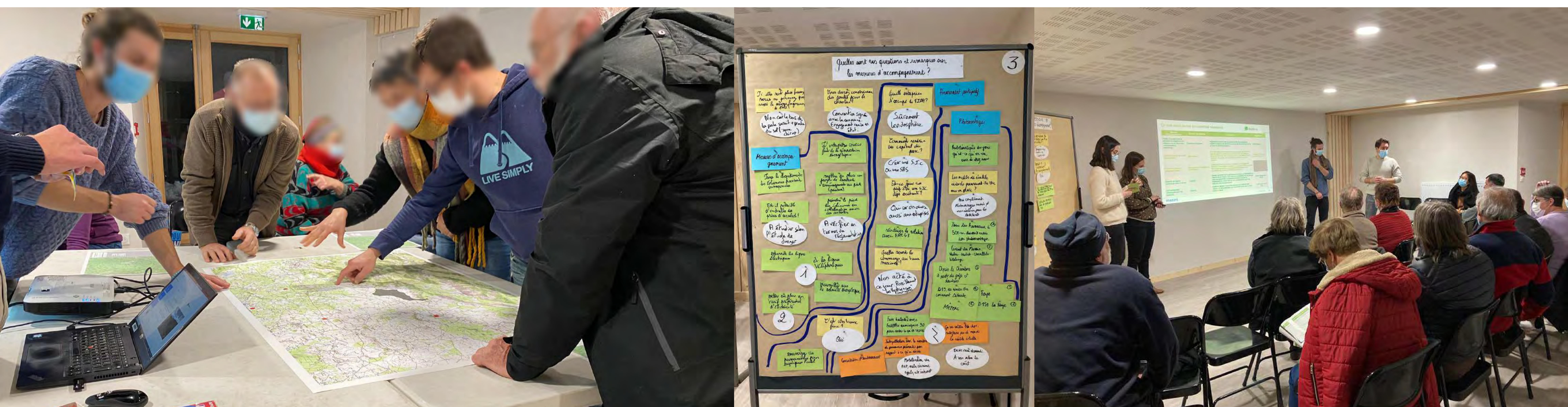
##### Objectifs

- ✓ Présenter les études initiales
- ✓ Co-construire les mesures d'accompagnement à partir des propositions faites au forum de septembre
- ✓ Présenter le financement participatif
- ✓ Identifier des points de vue de photomontages pour la réalisation des photomontages

#### 2<sup>EME</sup> GROUPE DE TRAVAIL

##### Objectifs

- ✓ Partager les résultats des dernières études initiales
- ✓ Présenter 3 scénarios d'implantation du parc éolien
- ✓ Partager les photomontages du projet
- ✓ Poursuivre la co-construction des mesures d'accompagnement
- ✓ Présenter la campagne de financement et imaginer ensemble la meilleure communication possible pour informer largement
- ✓ Décider ensemble des informations importantes à communiquer pour ce forum



# Le projet éolien des Vastres

## Les principaux résultats de ce travail collectif

### POINTS DE VUE DE PHOTOMONTAGES IDENTIFIÉS AU 1ER GROUPE DE TRAVAIL

1. Hameaux à 500 m du parc
2. Le circuit du Marais (Vastres – Vastrets – Chazallets – Villelonge)
3. Chambon
4. Au croisement avec Détourbe sur la D19
5. Mézenc
6. Fay-sur-Lignon
7. La Noye sur la D151

### 9 PHOTOMONTAGES PRÉSENTÉS AU 2<sup>E</sup> GROUPE DE TRAVAIL

1. Mars
2. Les Vastres Centre Bourg
3. Le Soutour
4. Le Pau
5. Les Fours
6. Le Chambon sur Lignon
7. Mezenc
8. Fay-sur-Lignon
9. Hugons

Ces photomontages ont été réalisés spécialement pour le groupe de travail par les co-développeurs. Ils sont **temporaires** puisque l'implantation exacte des éoliennes n'était pas encore déterminée. Néanmoins, ces photomontages présentés seront sensiblement identiques à ce qui seront prochainement réalisés avec l'implantation finale.

Retrouvez-les sur le site internet du projet dans les Documents de la concertation ou dès aujourd'hui via l'outil de réalité immersive que nous vous invitons à essayer !



**A VOUS DE JOUER !**  
METTEZ UNE PASTILLE DANS LA CASE DES MESURES LES PLUS PRIORITAIRES SELON VOUS !

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT RETENUES

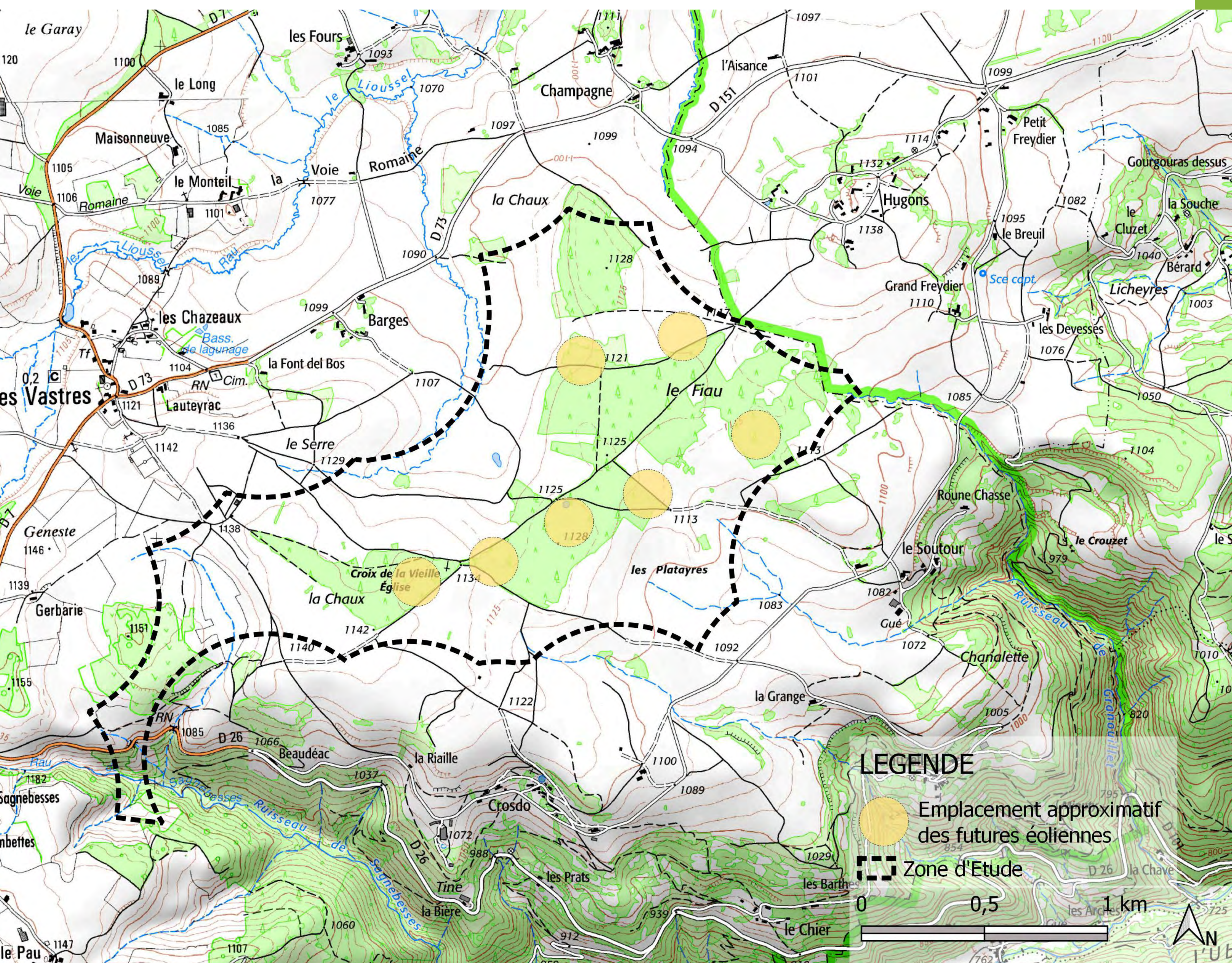
Thématique	Mesure détaillée	Coût de l'opération	Quelles sont les mesures prioritaires pour vous ?
Réduction des consommations électriques	Financer les audits énergétiques des maisons des particuliers volontaires (sur un rayon d'environ 5km autour du projet éolien des Vastres) pour évaluer les travaux qui seraient à réaliser par eux ensuite s'ils le souhaitent	3500 euros / maison	
Tourisme	Créer un projet de land art à 500 m des éoliennes pour en faire un endroit touristique	Plusieurs dizaines de milliers d'euros a priori	
Cadre de vie	Enterrer certaines portions de lignes électriques dans la commune des Vastres ou dans un périmètre à définir autour du parc éolien	Devis en cours	
Tarif préférentiel	Proposer un tarif préférentiel d'électricité pour les habitants des Vastres et riverains du parc éolien	≈ - 10% sur le prix du kWh pendant 5 ans minimum	

# Le projet éolien des Vastres

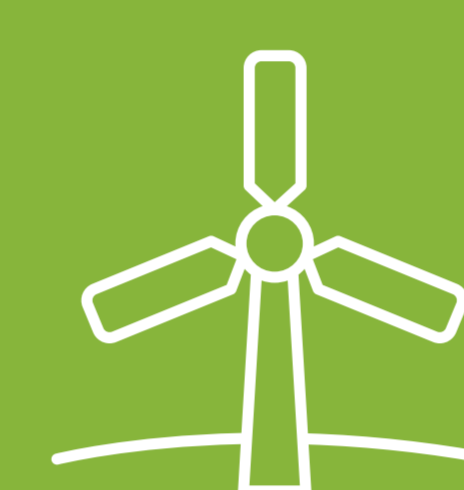
## Présentation du projet final



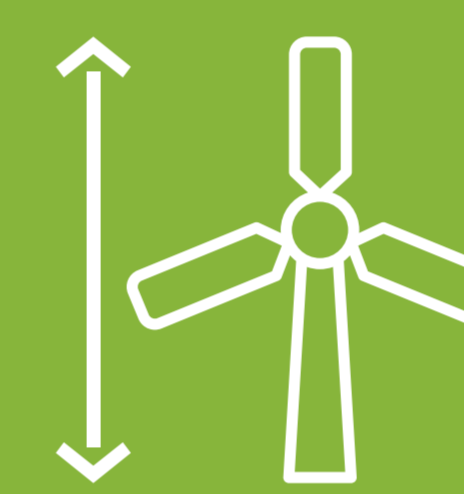
### CARTE D'IMPLANTATION THÉORIQUE



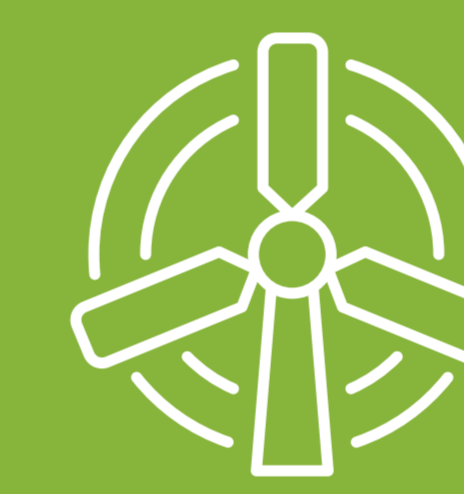
### CHIFFRES CLÉS DU PROJET



**7**  
éoliennes



**150 m**  
de hauteur en bout de pale



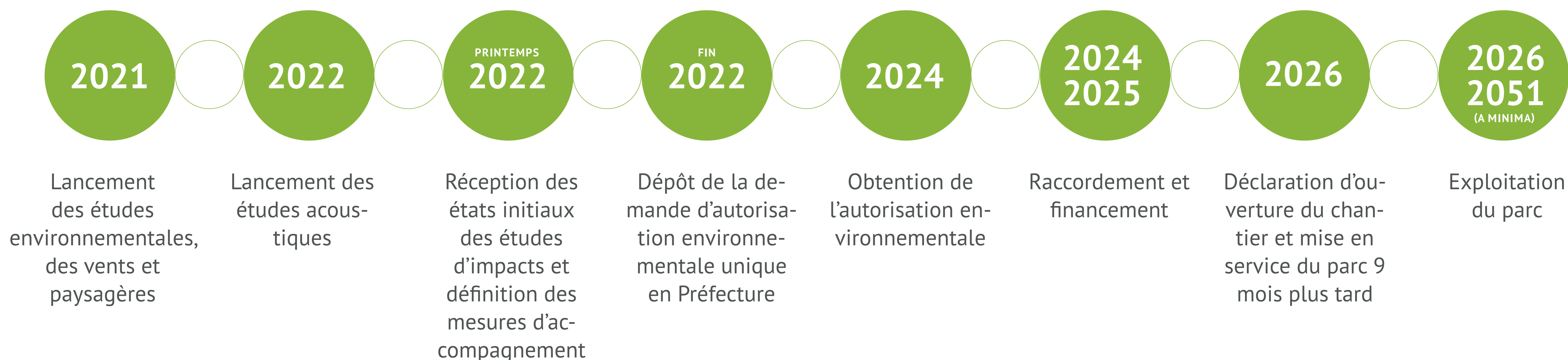
**700m**  
de distance moyenne  
des habitations



**30 MW**  
de puissance totale du parc éolien,  
soit l'équivalent de la consommation  
d'énergie de 20 000 foyers

**Pourquoi ce choix d'implantation ?** De nombreuses contraintes (aéronautique, réglementaires, etc.) déterminent l'implantation des éoliennes et sont notamment identifiées par les études d'impact. Nous vous invitons à prendre connaissance des affiches dédiées à cette étude !

### CALENDRIER DU PROJET



POUR PLUS D'INFORMATION : [WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR](http://WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR)